



Sommaire

L'édito
du Maire **P2**

Les services
de la commune **P3**

Travaux et
patrimoine **P4-5**

Le point sur
l'eau **P6-7**

Les projets de
2025 **P8-11**

Cadre de vie
et habitat **P12-15**

Culture &
jeunesse **P16-17**

Manifestations &
associations **P18-21**

Fête du départ de
Jeanne d'Arc **P22-23**

Fête du départ de
Jeanne d'Arc
Le week-end du
22 & 23 Février 2025
à **VAUCOULEURS**
55140

DES ANIMATIONS TOUT LE WEEK-END :
Samedi à partir de 14h et dès 10h Dimanche
Combats médiévaux, jongleurs,
mise en action de machines de guerre,
chants de troubadours, fabrication de vitraux,
calligraphie, marché médiéval, tir à l'arc...

1 Spectacle de feu
Samedi à la nuit tombée (vers 19h)
1 Spectacle - 2 représentations
de Jeanne d'Arc à Vaucouleurs - Dimanche 15h & 16h30

• Petite restauration sur place possible.
• Repas médiévaux sur réservation :
samedi soir 18€ et dimanche midi 14€

ENTRÉE, ANIMATIONS ET SPECTACLES GRATUITS !

Renseignements
03 29 89 43 02

Logos: CIP objectif meuse, ANDRA, Communauté de Communes Vaucouleurs, Vaucouleurs



Alexis COCHENER

• Maire de Vaucouleurs

CONTACT VILLE DE VAUCOULEURS



Hôtel de Ville

- 17, rue Jeanne d'Arc
Place Achille François
55140 VAUCOULEURS
- Tél. : 03 29 89 43 02
- mairie.vaucouleurs@wanadoo.fr
- www.vaucouleurs.com

Encore + d'infos sur :



- Et l'application gratuite



Intramuros

Chères Valcoloroises, chers Valcolorois,

Je prends la parole pour la première fois dans cet éditorial de notre bulletin municipal. C'est un exercice auquel je n'étais pas préparé et auquel je ne pensais pas il y a un an.

Francis, à qui je tiens à rendre hommage, nous a quittés subitement le 30 avril dernier. Mes pensées vont vers l'homme politique, l'homme engagé, l'homme passionné, l'homme investi, l'homme attentif, l'homme de terrain et l'ami qu'il était. Lors de sa dernière allocution, il a mis l'accent sur l'objectif de « Vaucouleurs 2035 ». Néanmoins, au cours d'une seule année, des changements peuvent se produire, tant sur le plan humain que sur le plan économique, et nous sommes toujours dans l'obligation de nous adapter. **En dépit des déceptions et des échecs, il est crucial de se relever, se reconstruire et avancer dans les directions que l'on s'est données, en utilisant les moyens dont nous disposons.**

Le 14 mai dernier, le Conseil Municipal a décidé de me nommer Maire. Je suis reconnaissant de la confiance que les élus m'ont témoignée pour assumer cette fonction à la fois prenante et passionnante. C'est un honneur pour moi de représenter le Conseil et la Ville, et je veux poursuivre les projets qui ont été initiés. Je souhaite aussi être à l'écoute de chacun d'entre vous.

Depuis que j'ai pris mes fonctions, il y a eu une évolution significative dans le contexte politique et il est particulièrement instable. Les finances de la commune subissent une influence directe, que ce soit pour son fonctionnement ou pour les possibilités d'investissement. Les différentes prévisions sont donc bien plus complexes, et il est essentiel de rester informé des actualités, d'être flexible et rapide pour pouvoir agir ou réagir en

faveur de nos concitoyens. **Notre réactivité face aux opportunités financières nous permettra d'optimiser au mieux les finances de la municipalité, tout en demandant un travail plus intense et plus complet sur les divers projets.**

Néanmoins, nous maintiendrons notre détermination à mener à bien les projets structurants de la commune, à améliorer le cadre de vie et à répondre aux attentes de la population à travers les échanges de toutes sortes. Il faudra prioriser les projets, en adapter certains ou trouver d'autres partenaires. Toute la complexité de la tâche à laquelle nous sommes confrontés est de conserver nos ambitions, tout faire pour les mener à bien, en gardant à l'esprit une gestion durable et acceptable pour les finances de chacun. Gardons notre optimisme et mettons tout en œuvre pour concrétiser nos projets. L'état d'esprit que nous adoptons influence notre qualité de vie. Ensemble, nous devons avancer pour établir un espace commun où chacun peut se retrouver, malgré nos différences.

Découvrez les différentes réalisations et une partie des divers projets qui sont menés à travers ce bulletin qui relate l'activité municipale. Aujourd'hui, il m'est impossible de vous donner les dates de réalisation des projets en raison d'incertitudes concernant les financements. **Je préfère aborder les projets sur lesquels nous sommes en train de travailler, que nous élaborons et qui se concrétiseront à cours terme. Avec l'humilité qui doit accompagner cette parole, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2025.**

Je terminerai en utilisant cette expression africaine qui devrait définir et ordonner notre fin de mandature : « seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin ».

Carte d'identité / Passeport

Quelques informations du comité de suivi, mis en place au sein de la Préfecture pour accompagner les communes dotées d'un Dispositif de Recueil (DR) permettant la délivrance des cartes d'identité et des passeports.

En 2023, 495 titres sécurisés ont été délivrés à Vaucouleurs, progressant à 847 en 2024 (575 Cartes d'identité et 272 Passeports). En Meuse, en 2023 26657 titres ont réalisés contre 23962 en 2024.

Le délai moyen pour obtenir un rendez-vous en Mairie a également été amélioré passant à 5 jours, quand ce même délais est de 8,8 jours en Meuse.

Voici la procédure à privilégier :

- 1. Formulaire à pré-remplir en ligne :** <https://ants.gouv.fr>
- 2. Achat en ligne d'un timbre fiscal** (passeport ou perte de carte d'identité) : timbres.impots.gouv.fr
- 3. Quand le dossier est complet,** le demandeur prend rendez-vous pour la numérisation des documents et la prise d'empreintes dans une commune de son choix équipée de la station passe-

port/CNI. Votre mairie est équipée d'un DR, alors profitez-en !

Avec les pièces à fournir :

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité ou à renouveler
- 1 photo d'identité récente (moins de 6 mois) en couleur bouche fermée (sans lunette, sans écharpe, sans col roulé et visage dégagé)
- Déclaration de perte ou vol (le cas échéant)
- Justificatif de la nationalité française (le cas échéant)
- 1 justificatif de domicile (moins de 1 an, original + photocopie)

Attention :

Toute demande incomplète ou toute photo non conforme entraînera le rejet du dossier.

Pour la prise de rendez-vous en ligne, il faut obligatoirement renseigner un numéro de pré-demande (en ligne sur le site de l'ANTS afin de gagner du temps en mairie).

France service

France Services, c'est quoi ?

Une structure regroupant une offre de services et d'accompagnement **ouverte à tous et gratuite**, avec :

- un accueil personnalisé et confidentiel,
- un accompagnement aux démarches administratives dans les domaines de l'emploi, la retraite, le social, la santé, le logement...
- une aide aux démarches en ligne : poste informatique avec accès internet gratuit mis à disposition.

France Services, c'est où ?

C'est à la maison du canton, située :
10 rue Poincaré à Vaucouleurs,
ou à la sous-préfecture de Commercy ...

Les partenaires à Vaucouleurs sont :



Les infos

en +

Arrivées

Sandra MARIE & Kévin POLIN

Deux nouveaux agents ont été recrutés cette année, à mi-temps, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'une année, en vue de leur permettre un accompagnement et un retour dans l'emploi : Mme MARIE et M. POLIN.



Au sein des services, ces ouvriers polyvalents, l'une en charge de l'entretien des salles municipales, l'autre parmi les techniciens de la voirie et des bâtiments, vont y développer leur expérience professionnelle et permettre de satisfaire les besoins.

Hommage à

Dominique JEANCOLAS



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. JEANCOLAS, qui a marqué le service technique et l'ensemble de ses collègues par sa gentillesse et son dévouement à Vaucouleurs. Nos pensées et notre soutien accompagnent sa famille.

L'info

en +

Plantation en forêt

Adapter les forêts au réchauffement climatique est un vaste programme.

Devant l'ampleur du phénomène, les forestiers se questionnent quant à l'avenir de leurs peuplements, la sylviculture se pratiquant sur plusieurs dizaines, voire centaines d'années. Et les scientifiques ne sont pas très optimistes sur la répartition des essences forestières en France d'ici à la fin du siècle.

La migration géographique naturelle des essences (qui se déplacent de quelques dizaines, voire centaines, de mètres par an grâce à la dispersion des graines) est trop lente pour suivre un réchauffement plus rapide que ce que l'on escomptait.

C'est pour cela que cette année encore nous renouvelons, diversifions et essayons d'adapter notre forêt aux enjeux du changement climatique.

Dans la parcelle 115, nous venons de planter en îlot **837 cèdres de l'Atlas, 1933 plants de chênes pubescents et poser des protections individuelles contre le gibier.**



Petite cité de caractère

Vaucouleurs vise le label « Petite Cité de Caractère » !

Depuis 2 ans, Vaucouleurs travaille à sa labellisation «Petite Cité de Caractère», un concept né dans les années 70 pour valoriser des communes présentant une histoire et un patrimoine dignes d'intérêt et désirant les utiliser comme levier de développement touristique.

Depuis de nombreuses années, la commune mène une politique active de sauvegarde, d'entretien et de restauration de son patrimoine et de sa mise en valeur, tout en assurant son animation et sa promotion auprès des habitants et des visiteurs.

Pour candidater, Vaucouleurs a déposé **un solide dossier de présentation de ses atouts, de ses réalisations et de ses projets.**

La commission de labellisation des Petites Cités de Caractère, présidée par Roger Bataille, a évalué la candidature valcoloroise, soutenue



par Alexis Cochener, maire, et Alain Geoffroy, adjoint chargé du patrimoine, le 29 mai 2024.

La commission a parcouru la cité johannique afin de découvrir le travail de valorisation effectué. Les élus valcolorois ont aussi expliqué toutes les initiatives prises en matière d'accueil touristique, mais aussi d'animations proposées tout au long de l'année. Courant juillet, un courrier a été reçu en mairie pour signifier que Vaucouleurs était **«homologable» et une liste de recommandations a été dressée pour obtenir le véritable label.**

À suivre donc !



Parking entrée de ville

Le nouveau parking réalisé à l'angle de la rue du Maréchal Lyautey et de la rue Claude de Lisle **a une double fonction** : d'une part, **permettre un stationnement** pour les usagers de la nouvelle clinique vétérinaire et de l'espace de loisirs du Printania et d'autre part, **d'améliorer visuellement cette entrée de ville** depuis la D964.

L'entreprise EUROVIA, adjudicatrice du marché, a débuté son intervention en février 2024 sous la direction du maître d'œuvre de HERREYE & JULIEN de Vaucouleurs. Pour rappel, les travaux d'une durée d'un mois, consistaient en la création de 7 places de stationnement avec des pavés drainants similaires à ceux posés sur le pourtour de la clinique vétérinaire : pavés béton gris pour



le stationnement et blanc pour la délimitation des emplacements. L'ensemble de la partie circulaire est traité par une chaussée enrobée à structure poreuse.

L'espace planté des arbres de naissances a été agrémenté d'un cheminement piéton aménagé et d'espaces de repos par l'installation de bancs.

La végétalisation a été renouvelée de façon à créer une zone tampon avec les rues avoisinantes.

Eclairage public

L'opération de renouvellement d'éclairage public menée depuis 2020 par l'installation de luminaires LED s'est achevée courant juillet 2024.

Ces changements ont été réceptionnés en juillet avec l'entreprise SAS MARTINI adjudicatrice du marché 2023-24 et le maître d'œuvre de SETRS.

Depuis l'été dernier, nous avons choisi de **diminuer l'intensité de l'éclairage de la ville durant la nuit** grâce aux modules Bluetooth d'abaissement de luminosité dont sont équipés les éclairages plutôt que d'éteindre totalement l'éclairage.

Les travaux portaient également sur le remplacement des luminaires du stade Georges NOËL. Plusieurs essais d'intensité ont été réalisés à la tombée de la nuit avec PHILIPS FRANCE en vue de l'homologation de l'éclairage pour les matchs officiels

de LA LORRAINE VAUCOULEURS. La commission régionale des terrains et installations sportives de la FFF a prononcé le classement de l'éclairage en E6 jusqu'en 2028.

L'installation d'une **armoire de commande et de gestion** permet de planifier les créneaux d'allumage et d'extinction des projecteurs en fonction de l'utilisation réelle du terrain de football.

Tous ces aménagements permettront des économies d'énergie. Nous pourrions en mesurer l'impact dès 2025.



L'info

en +

Cheminement sécurisé entre Vaucouleurs et Chalaines

Le parking devant la nouvelle clinique vétérinaire terminé, l'entreprise EUROVIA a aussitôt travaillé sur l'aménagement sécuritaire piétonnier entre les communes de Vaucouleurs et de Chalaines.

En partant depuis la caserne des pompiers, **le cheminement vers la commune de Chalaines a été réalisé en stabilisé** répondant aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Un passage piéton sécurisé a été dessiné entre la caserne et le calvaire permettant la continuité du cheminement de liaison entre nos deux communes.

Par ces travaux, nous avons renforcé la sécurité en entrée de ville et nous favorisons la mobilité douce.

En complément, la municipalité de Chalaines a poursuivi le cheminement jusqu'à son entrée de ville.

Vaucouleurs et Chalaines un binôme efficace !



L'info

en +

Les redevances des agences de l'eau sont une composante du prix de l'eau qui leur permet de **soutenir le financement d'actions en faveur de l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.**

Les redevances sont les principales ressources des agences de l'eau et elles sont redistribuées à plus de 80 % aux acteurs : industriels, collectivités, agriculteurs.

La réforme des redevances

Le rééquilibrage des contributions au budget de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

160 M€ en 2024
↓
190 M€ en 2026

Collectivités et usagers (domestiques et assimilés)	Collectivités et usagers (domestiques et assimilés)
82 %	77 %
Industriels	Industriels
11 %	17 %
Agriculture	Agriculture
5 %	4,5 %
Les usagers de la pêche et de la chasse	Les usagers de la pêche et de la chasse
2 %	1,5 %

Le prix de l'eau

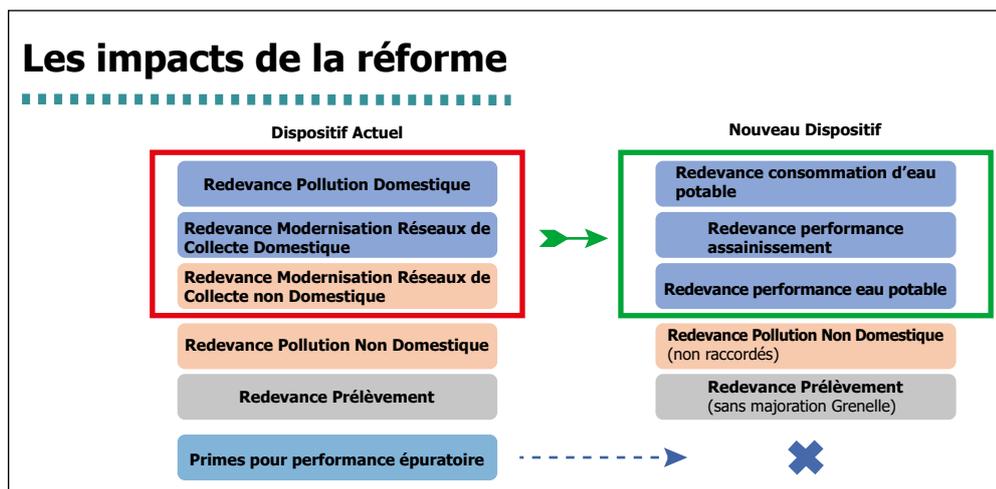
Une réforme (Seine Normandie, Rhin-Meuse...) concernant les redevances des agences de l'eau va intervenir à compter du 1^{er} janvier 2025.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre des objectifs suivants :

- simplification et amélioration de la lisibilité du système de taxation
- valorisation des performances des réseaux d'assainissement et d'eau potable
- rééquilibrage des contributions entre usagers
- accroissement des capacités financières des agences de l'eau pour leur permettre d'accompagner de manière plus significative (par des aides financières) les territoires et les acteurs (*Objectif de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse = +30 M€ / an*).

Dans le cadre de cette réforme, trois nouvelles redevances sont créées pour répondre aux enjeux en matière de gestion de l'eau : sur la consommation d'eau potable, pour la performance des systèmes d'assainissement collectif et pour la performance des réseaux d'eau potable. Elles se substituent aux redevances existantes pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte.

Les impacts de la réforme



Quelle que soit la période de distribution concernée, les volumes facturés à partir du 1^{er} janvier 2025 sont soumis au nouveau dispositif des redevances des agences de l'eau.

La facture fera apparaître sous la rubrique « Organismes publics » 4 lignes « Agences de l'eau » : consommation d'eau potable, performance des systèmes d'assainissement collectif, performance des réseaux d'eau potable et prélèvements sur la ressource en eau.

Nouveau point de captage

De nombreuses études ...

L'alimentation en eau potable de la Ville s'effectue à partir de deux réseaux dont l'approvisionnement en période d'étiage a besoin d'être renforcé. C'est le puit Marbier qui fournit notre commune en eau potable pendant cette période. Celui-ci ne pouvant être protégé en raison de sa proximité avec la route départementale, la commune s'est lancée à la recherche d'un nouveau point de captage afin de sécuriser notre alimentation en eau potable.

Les études menées en 1988 et en 1996 ont été classées sans suite en 2000 sur la base de premiers résultats de sondages non-probants.

En février 2003, une rencontre avec les Services concernés a permis d'étudier les possibilités du renforcement de l'alimentation en eau potable de la Ville. Différentes solutions ont été envisagées.

Dans un premier temps, la Commune a recherché une autre ressource en eau, par forage à proximité et en aval des ressources de Septfond, recherche qui s'est révélée infructueuse tant en termes de débit que de faisabilité de sa protection.

Dans un second temps, d'autres pistes ont été abordées : la mise en exploitation de l'ancien forage d'essai réalisé en 1972 situé sur la route de Chalaines, la création d'un nouveau forage dans la vallée de la Meuse et éventuellement une interconnexion avec Chalaines.

En septembre 2006, une étude de faisabilité technique et financière, préalable à toute décision de raccordement a commencé.

Le rapport, remis en janvier 2007, indiquait que le raccordement à Chalaines, techniquement faisable, présentait néanmoins plusieurs inconvénients majeurs : passage sous la Meuse par fonçage onéreux, absence d'autonomie des deux com-

munes avec problème d'asservissement. **La mise en place d'un forage spécifique à Vaucouleurs, à proximité de Chalaines, était donc la solution à envisager.**

Par ailleurs, le bureau d'études invitait la Ville à réaliser un diagnostic du réseau complet afin d'améliorer l'organisation du réseau d'alimentation en eau potable pour pérenniser les ressources et le fonctionnement des infrastructures.

... ont mené à un forage d'essai...

En juillet 2019, nous avons déposé des demandes de subvention pour financer l'étude de faisabilité pour la réalisation d'un nouveau puits sur le territoire communal.

En septembre 2019 : réunion de lancement avec ANTEA GROUP (précision sur les besoins en eau, le secteur souhaité pour l'implantation d'un nouveau forage en fonction du tracé du réseau d'alimentation en eau potable, collecte des prospections géophysiques et anciennes études réalisées) et élaboration du planning prévisionnel.

En juin 2020, la société ANTEA lance l'étude de recherche d'un site d'implantation pour la réalisation du forage, prospection géophysique complémentaire sur plusieurs sites. En juillet 2020 : réception du rapport d'ANTEA. Sélection de 2 sites. A l'issue de la réunion organisée (en présence de l'ARS (Agence Régionale de Santé), du Département, d'ANTEA et de la ville), un site est retenu.

Novembre 2020, la société RAFFNER commence le forage de reconnaissance.

Les résultats définitifs du forage d'essai arrivent en septembre 2021 :

- la quantité d'eau est suffisante
- la qualité physico-chimique de **l'eau et la qualité bactériologie sont conformes.**

L'info

en +

Transformé en forage d'exploitation.

En avril 2022, recrutement de la société SAFEGE pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux.

Notre dossier pour la construction du nouveau forage est validé par l'Agence de l'Eau, le Département, l'ARS en septembre 2022.

Après obtention du financement à 80% par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les travaux de construction du nouveau forage commencent en juin 2023.

Un hydrogéologue agréé étudie depuis cette année les périmètres qu'il *conviendra de définir pour protéger l'aire d'exploitation du forage.*

Dans l'attente de l'arrêté préfectoral une autorisation provisoire d'utiliser le forage devrait nous être délivrée au cours des prochains mois par l'ARS.

Au premier semestre 2025, la population Valcoloroise devrait enfin bénéficier de cette nouvelle ressource d'alimentation en eau potable !



L'info

en +

Vidéo Protection



La vidéo-protection est un outil destiné à l'amélioration de la tranquillité et de la sécurité publique. Pour lutter contre les actes délictueux et les incivilités, **12 caméras de surveillance ont été implantées sur la commune cette année.**

Dans cette poursuite de sécurisation de la ville, **une seconde tranche de travaux verra le jour en 2025 au centre-ville**, à proximité du collège, des salles communales et des équipements sportifs.

Les travaux de raccordement sont prévus au premier trimestre 2025 et les caméras devraient être opérationnelles au second semestre.

Ce projet estimé à 100 000 € sera subventionné par l'Etat à hauteur de 50% (au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)), et de 20 000 € au titre de la Région, soit un reste à charge pour la commune de 30% (soit 30 000 euros environ).

Printania

Comme annoncé l'année dernière, ce projet tant attendu est sur le point de se réaliser. Les entreprises ont été retenues et la réunion 0 de cadrage est prévue dès la première semaine de janvier 2025.

Ces travaux s'échelonnent sur plusieurs mois et seront assurés par les entreprises ID VERDE et MAGNY ELECTRICITE.

Nous espérons livrer ce projet aux utilisateurs et associations au plus vite pour en profiter aux beaux jours.

Pour rappel, ce projet est financé à hauteur d'environ 80 % par l'Etat (DSIL, DETR et ANS), la Région Grand Est, le Département et la FUCLEM.



Etude îlot Jeanne d'Arc

Un point d'étape sur ce projet est important. En effet, depuis la mandature de Paul WITTMANN, la commune s'est lancée dans l'acquisition des parcelles situées sur la rue Jeanne d'Arc, en face de l'ancienne Caisse d'Épargne. Plusieurs années après, la commune devrait être prochainement propriétaire de l'intégralité des parcelles qu'elle s'était fixées. L'OPH de la Meuse se montre intéressé par cette emprise foncière pour y créer 6 à 8 logements. Ceux-ci auront probablement, la vocation à correspondre à l'attente d'une résidence inclusive, en plein centre-ville. L'OPH a inscrit cette opération dans son plan d'action de 2026.

Après la réussite de la « dé-densification » de la rue des Dames, notre réflexion se porte désormais sur la rue du Grand Doyen. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a ainsi imaginé des hypothèses de reconquête de ce secteur pour le tourner vers les enjeux de demain. Cette opération ambitieuse s'articulera avec celle d'aménagements urbanistiques et sécuritaires de la rue Jeanne d'Arc qui sera menée par les bureaux d'études SEBA, MANIVOLLES et le Céréma. Evidemment, le CAUE et l'UDAP sont associés à nos réflexions afin de répondre aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Cette requalification s'inscrit donc dans le temps avec un phasage qui va pouvoir s'étaler sur de nombreuses années et des tranches de réalisation.



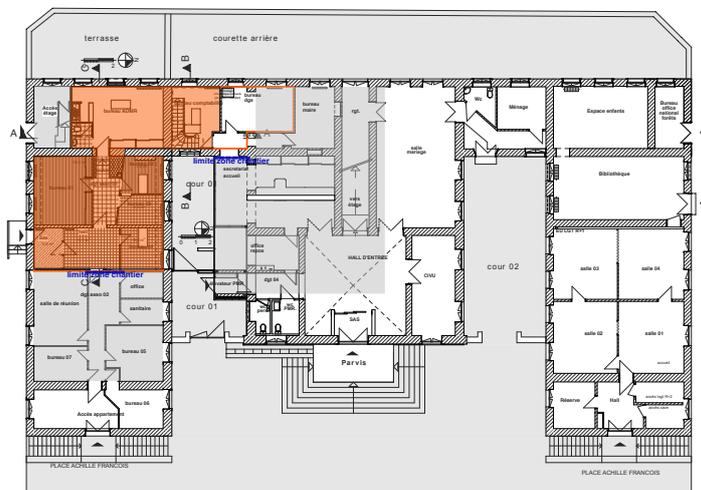
Hôtel de ville

En raison de l'installation en mairie des nouveaux éléments bureaux et informatiques pour la réalisation des titres sécurisés et des nouveaux agents, il est apparu nécessaire de réaliser des travaux d'aménagement de bureaux et la création d'une liaison intérieure au rez-de-chaussée de la mairie vers les bureaux existants de la rue de la Rochelle.

Le maître d'œuvre de cette opération est la société d'architectes ARCHILOR, et les marchés de travaux ont été attribués à 7 entreprises à l'issue d'un appel d'offres décomposé de la façon suivante :

- Lot 01 – Gros-œuvre, charpente bois : HARQUIN
- Lot 02 – Menuiserie bois intérieure : LEFEVRE
- Lot 03 – Plâtrerie, Faux-plafond : HALDRIC
- Lot 04 – Revêtement de sols : RAIWISQUE
- Lot 05 – Peinture intérieure : AL RENOV
- Lot 06 – Electricité : MARTINI
- Lot 07 – Plomberie / ventilation : LHERITIER

Montant des travaux : 116 927.25 € HT (subvention de 50 676 € par la DETR). Les travaux sont prévus pour début mars, juste après la fête de Jeanne d'Arc pour une durée d'environ 2 mois et demi.



Les infos

en +

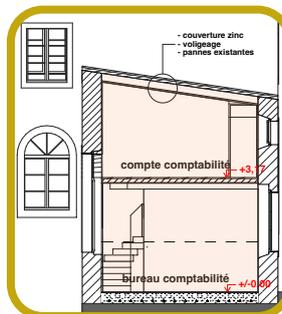
Rue du Manège

Les aménagements de la rue du Manège ont été présentés sur place aux riverains mais également à toutes les personnes l'empruntant, intéressées ou simplement souhaitant connaître les futurs travaux sur notre commune.

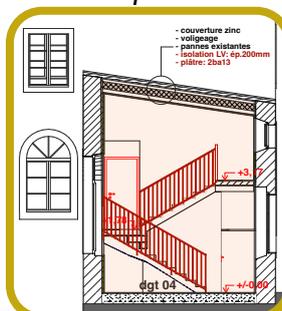
Ces travaux débuteront en 2025 (hiver) conformément aux engagements pris auprès de la FUCLEM et d'ENEDIS. Les critères d'attribution de subvention par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ayant évolués, les études d'avant-projet concernant la voirie et les espaces verts ont du être revues.

Un nouveau projet sera prochainement validé par le Conseil Municipal et **une nouvelle présentation sera organisée pour permettre tous les nouveaux aménagements.**

Actuellement



Après



Tiers lieux et Crèche

En partenariat avec la Communauté de Communes Commercancy-Void-Vaucouleurs, 2025 verra le recrutement d'un architecte pour **réhabiliter l'ancien presbytère en crèche (cccvv) au rez-de-chaussée et en médiathèque (ville) au premier étage.**

Les infos

+ en +

Réflexions pour la rue des Ecuries

La rue des Ecuries, aujourd'hui inaccessible, fait l'objet d'une réflexion pour y accueillir différents projets.

Nous avons confié l'acquisition des parcelles concernées à l'Etablissement Public Foncier du Grand Est compétent en la matière. Ainsi, des achats à des prix estimés par le service des Domaines ou des échanges de parcelles pourront avoir lieu.

Pour pouvoir finaliser le projet et redonner vie à ce quartier, il est essentiel d'y envisager un projet. Accompagné du cabinet de communication EUROGROUP CONSULTING, nous allons lancer au cours du premier semestre 2025 **une consultation citoyenne auprès de la population** sur la citoyenneté et le bien vivre dans notre cité et sur le devenir de ce quartier. Cela permettra de recenser les différentes idées et faire émerger une hypothèse consensuelle pour faire renaître et dynamiser ce quartier.

Rendez-vous prochainement.

Réserve incendie

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur en terme de prévention de l'incendie, la commune s'est engagée avant même la rétrocession de la zone artisanale et économique à la CC CVV à créer une réserve incendie de 120m³ sur la ZAE de Tusey. Après la mise à disposition du terrain et sous réserve de la subvention sollicitée, la commune pourra lancer cette opération.

Sécurisation des entrées de ville et travaux Place Molière

La réduction des vitesses et la pacification de la circulation sont des enjeux majeurs en matière de politique d'aménagement d'exploitation de l'espace public.

Parmi l'ensemble des dispositifs techniques disponibles, une nouvelle solution réglementaire existe aujourd'hui : «le feu vert-récompense» en section courante.

Il n'existe pas une solution idéale pour pacifier la circulation, c'est bien la combinaison de différents outils (aménagement, solutions de transports intelligents, éducation, contrôle) qui contribue à la circulation «apaisée».

Afin de rendre nos entrées de ville encore plus sécurisées, certains aménagements seront réalisés courant 2025 :

- installation de feux tricolores dits «récompense» sur l'avenue de Domrémy, la rue de Tusey et la rue Boyer de Rebeval. Concrètement, ces feux sont conçus pour passer au vert



lorsque l'automobiliste respecte les limitations de vitesse.

- création d'un plateau surélevé ralentisseur devant l'entrée du cimetière.

Ces travaux à eux seuls ne permettraient pas de bénéficier de subventions importantes de nos partenaires financiers s'ils n'étaient pas accompagnés de travaux de désimperméabilisation d'aires de stationnement ou des travaux de création d'ilôt de végétalisation. Et c'est tout naturellement que ces aménagements paysagers et de création d'espaces naturels ont été proposés sur la Place Molière qui est aujourd'hui un ilôt de chaleur à supprimer.

Les travaux qui seront réalisés par l'entreprise PIERSON sous la direction du bureau d'études SETRS débuteront à compter du 02 février 2025.

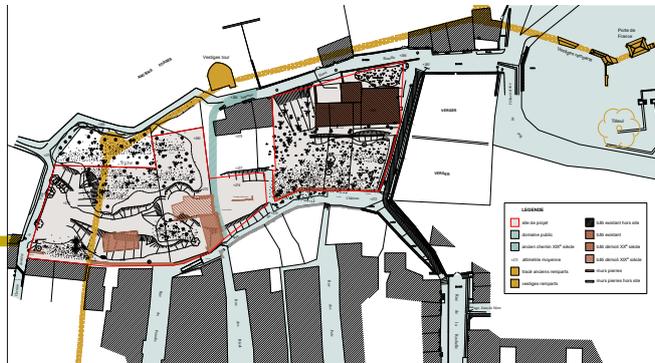


Actuellement



Après

Aménagement paysager des côteaux johanniques



Le centre de Vaucouleurs est dominé par les lieux historiques, où se trouvent l'esplanade de la Porte de France, la chapelle castrale, la façade du château du sire de Baudricourt, le tilleul...

A quelques pas de là, au bout de la rue du château, le coteau se poursuit, peu à peu envahi par une végétation de reconquête avec la présence d'un bâtiment en ruines, l'ancienne collégiale.

Après avoir acquis l'emprise foncière, la Ville a décidé d'aménager ces «côteaux johanniques», à la fois pour accroître l'offre touristique, mais aussi et surtout pour offrir aux valcolorois, et particulièrement aux habitants du centre, un lieu de promenade et de détente.

Les travaux étaient censés débuter

plus tôt, mais des fouilles archéologiques complémentaires ont été rendues obligatoires. Menées par les équipes de l'INRAP, elles ont permis notamment de retrouver l'emplacement d'une des tours de l'enceinte fortifiée de la ville.

Pour aménager ces côteaux, un appel d'offres de travaux a été lancé, comprenant 3 lots : maçonnerie et pierre de taille, cheminements et plantations. Les entreprises VARNEROT et NGE paysages ont été respectivement retenues. Malheureusement, l'appel d'offres a été déclaré infructueux pour le 2^{ème} des 3 lots ouverts.

Heureusement, cela n'empêchera pas de débuter les travaux, dès la fête de Jehanne d'Arc passée.



L'info

en +

Rue Jeanne d'Arc



Elle était attendue, son étude est lancée.

En effet, il est évoqué depuis plusieurs années les problèmes d'accessibilité, de circulation et de sécurité au sein du centre-ville. Pour poursuivre la réflexion initiée en 2020 par MG URBA et RRA et nous accompagner sur la faisabilité de ce projet, les cabinets SEBA et MANIVOLLES spécialisés en aménagements urbanistiques ont été recrutés pour proposer différents scénarii possibles et nous permettre d'envisager des essais provisoires à titre expérimental. Le rendu de l'étude et les propositions seront présentés aux élus du conseil municipal et des sages début mars.

Ces réflexions se font en concertation avec les différents autres projets de centre-ville.

Une communication sera organisée par le CEREMA qui assiste les cabinets pour tous les aspects de participation citoyenne avec la population sur les aménagements provisoires qui seront mis en place.

Il est impératif de reconquérir notre centre-ville et permettre la cohabitation entre les différents utilisateurs.

Il faut faire évoluer notre ville avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Les infos

en +

Participation Citoyenne

Les représentants de la brigade de Gendarmerie Nationale sont venus présenter le dispositif de «participation citoyenne» à la population lors d'une réunion publique à l'Espace Lyautey le 9 octobre dernier.

Ce dispositif mis en place depuis mars 2018 à Vaucouleurs, vise à développer la prévention de la délinquance auprès des habitants et à améliorer l'efficacité des interventions des forces de l'ordre.

Des **référénts de quartiers** se sont portés volontaires au sein de la commune, et ils ont été référencés auprès des services de gendarmerie.

Si vous souhaitez connaître vos référénts de quartiers, ou vous porter volontaire pour y adhérer, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie qui vous donneront les explications nécessaires.

Respect du voisinage



La maîtrise du bruit, base des bonnes relations entre voisins !

2025, une nouvelle année et bientôt les beaux jours qui vont arriver avec l'envie d'entreprendre... Prenons de bonnes habitudes en matière de bruit, qui est souvent la cause de conflits entre voisins. Ainsi, en respectant de simples règles de vie en société, en dialoguant, nous pouvons tous vivre en bonne harmonie...

Quelques règles et conseils élémentaires à connaître :

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les troubles et bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ».

Cette réglementation concerne les bruits commis par :

- les particuliers (le tapage nocturne, musique trop forte)
- par des animaux domestiques (les chiens, les volailles ...)
- ainsi que toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage (les tondeuses à gazon, les tracteurs et tous les outils à moteur).

Remarque : Les activités bruyantes de jardinage et de bricolage sont définies au niveau des départements mais s'avèrent quelquefois plus restrictifs dans les règlements de certains lotissements (à consulter).

Au niveau du département de la Meuse, les horaires généraux à respecter sont les suivants :

- **Du lundi au vendredi :**
de 8h à 12h et de 14h à 20h
- **Le samedi :**
de 9h à 12h et de 14h à 19h
- **Le dimanche et jours fériés :**
de 10h à 12h

Dans un cadre plus général, certains bruits de voisinage ne sont pas concernés : ceux provenant des infrastructures de transport et des véhicules qui circulent ...

Cas particulier des nuisances sonores des deux-roues :

Qu'il s'agisse de motos, scooters, cyclos ou de quads, le législateur a prévu, quelle que soit l'heure, des seuils au-delà desquels une sanction peut être appliquée :

- Pour les deux-roues jusqu'à 50 cm³ :
71 décibels (dB) maximum
- entre 50 et 80 cm³ : **75 dB**
- entre 80 et 175 cm³ : **77 dB**
- plus de 175 cm³ : **80 dB**

Ces quelques informations relatives aux nuisances sonores vous sont communiquées à titre préventif. Connaître les règles en vigueur est notre objectif ; les prendre en compte apaise les tensions entre voisins et permettent de respecter le cadre de vie et la santé de chacun.

Le Conseil des Sages

OPAHRU: une opportunité à saisir

En rejoignant le programme Petites Villes de Demain, la municipalité a souhaité qu'un volet « habitat » soit intégré.

Un coup de pouce à l'habitat en centre-ville pour la période 2023-2029

L'État, via l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), la région Grand Est, le département de la Meuse et la Codecom (Communauté de Communes) Commercy-Void-Vaucouleurs soutiennent ce programme par des subventions importantes. Ces aides concernent les propriétaires occupants aux revenus modestes qui réalisent de préférence des travaux lourds, mais elles existent aussi pour les propriétaires bailleurs sans limite de revenus.

Le cabinet SOLIHA à votre disposition

Ce cabinet bien connu des meusiens est affilié à un réseau national. Il est joignable au **03.29.79.23.10** ou par mail : meuse@solihha.fr Des rendez-vous sont proposés chaque mois à la maison des services de Vaucouleurs (10, rue R. POINCARE). N'hésitez pas à les consulter le plus en amont possible. **Les études sont gratuites** et le cabinet offre une aide prépondérante dans toutes les démarches administratives, le chiffrage des travaux et l'obtention de toutes les aides possibles.

Etienne PAYEUR, chef de projet du dispositif «Petites Villes de Demain», et les services municipaux se tiennent à votre écoute pour ne pas manquer cette opportunité.

Réflexions et actions autour du cimetière

Depuis 2022, les collectivités n'ont plus d'autorisation pour utiliser des produits phytosanitaires dans leur cimetière. Cependant, cette interdiction n'a pas été suivie d'accompagnement adapté et nous devons trouver des solutions suivant nos particularités.

Notre cimetière est grand et les allées ne sont pas toujours très linéaires. Les monuments ne sont également pas toujours positionnés l'un à côté de l'autre. Ainsi, les axes de réflexions sont nombreux et la végétalisation du cimetière semble être le meilleur compromis entre nos capacités à l'entretenir et l'esthétisme du cadre. Pour cela, un accompagnement spécifique est indispensable afin de répondre aux exigences environnementales mais aussi pour répondre aux critères de Villes et Villages Fleuris. De plus, une réflexion globale des emplacements dans l'ancien cimetière est nécessaire pour se projeter dans le futur cimetière.

Enfin, nous étudions la proposition du

Souvenir Français d'une cartographie des tombes des soldats Morts Pour la France et d'un dispositif pour les repérer aisément dans le cimetière.

Tout cela représente évidemment des travaux et des investissements. Afin de rationner nos dépenses, il conviendra de procéder par étape pour ne pas refaire plusieurs fois le même travail et pour que la nature reprenne sa place il conviendra également de lui laisser le temps nécessaire (qui n'est lui pas mesurable).

Nous tenons donc à nous excuser des désagréments que vous pourriez rencontrer mais cela est indispensable pour retrouver un endroit le plus agréable qu'il soit possible.

Information :

Pour le confort de chacun, une borne a dû être remise à l'entrée de l'ancien cimetière après le constat de plusieurs incivilités commises avec des 4 roues.

L'info

en +

Collège



A l'issue de la réunion de concertation mais également d'une réunion avec les équipes du Collège et de la Gendarmerie, des actions concrètes ont été décidées. En effet, il était impératif de faire ralentir les voitures qui descendent la rue du Grand Ban. Un «stop» a ainsi été mis en place. Nous avons également créé un passage piéton pour sécuriser la traversée des enfants et matérialiser des places de stationnement pour les véhicules. Cela se poursuivra prochainement par la matérialisation d'une interdiction de stationner le long d'un trottoir pour sécuriser le cheminement. De plus, le remplacement des poteaux jaunes a été évoqué. Les habitants ont pu choisir un dispositif plus esthétique et durable. Nous rappelons leur importance afin de garantir un accès aux véhicules de secours même en cas d'utilisation du gymnase.

Nous avons également rencontré les représentants de la CC CVV et du Département pour évoquer avec eux les problèmes de stationnement pour le collège, pour les événements organisés au gymnase intercommunal, pour la circulation des bus et le voisinage... A l'aide du CAUE, des projets sont à l'étude à plus long terme afin de trouver des solutions structurelles durables.

En attendant, nous cherchons à répondre aux besoins de tous et apportons des solutions provisoires.

Les infos

en +

Règles de civisme

Nous vous rappelons que les poubelles ne sont à sortir que la veille au soir (**le mardi soir**) et rentrées le plus rapidement possible le lendemain matin. Il n'est pas possible de voir des poubelles sorties hors de ces périodes ou des containers non rentrés. Nous vous rappelons qu'en cas de non-respect de ces consignes, **vous vous exposez à une contravention. Nous ne sommes pas encore dans une dynamique répressive mais s'il faut passer par cette méthode pour le confort de tous et le respect de chacun, nous le ferons.**

L'entretien des trottoirs est à la charge du propriétaire ou locataire de l'habitation attenante. **Votre responsabilité est engagée en cas d'accident.**

Depuis la loi interdisant l'utilisation de produit phytosanitaire sur le domaine public, **l'entretien de son trottoir redevient la tâche de chacun.** Pensez donc à retirer vos mauvaises herbes (manuellement) et le cadre de vie de chacun ne pourra qu'être amélioré.

Réunions de quartier

La consultation et le contact avec les citoyens est essentiel pour toujours améliorer le cadre de vie des habitants. Ces moments d'échanges sont importants pour se saisir des préoccupations. Cette année, nous avons réunis les valcolorois de la rue du Manège et de la place Molière afin de présenter les projets. Cela a permis de lever des interrogations et apporter quelques modifications. Elle a également permis de présenter les financements des opérations et d'indiquer les obligations à respecter pour les obtenir.

Nous avons également réuni les habitants de la rue du Collège afin d'évoquer les problèmes de circulation et de sécurité.

Actions citoyennes

A l'initiative commune du CMJ et du Conseil Municipal, deux actions citoyennes ont eu lieu cette année. Tout d'abord, les habitants et bénévoles ont été conviés à une opération «nettoyons la nature». Différents secteurs ont été ciblés comme la déviation, le Printania, l'école et les lieux historiques entre autres. La trentaine de bénévoles a mené une récolte malheureusement fructueuse.



Cela a abouti à une réflexion plus globale sur notre mobilier urbain dont le conseil des sages va se saisir pour en faire un inventaire et des propositions de remplacement (ou ajout) dans les mois.

Une deuxième action s'est déroulée spécifiquement dans le cimetière. Après la mise en valeur d'une tombe d'un soldat mort par la France par le CMJ, la question de l'entretien du cimetière a été au cœur des réflexions. L'objectif fut donc de le rendre plus propre, particulièrement au niveau des inter-tombes où les engins de tontes ne peuvent accéder.

Après un petit pot à la fin de chacune de ces actions, les participants sont ressortis plein de nouvelles idées et le sentiment du travail accompli.

Label Ville amie des aînés

33% des habitants valcolorois ont plus de 60 ans. La question du vieillissement de la population se porte donc naturellement. Cette démarche de labellisation «Ville amie des aînés» permet donc de réfléchir sur différentes thématiques essentielles pour les seniors (mais les autres aussi) : mobilité, cadre de vie, habitat... Ainsi, durant cette année, deux groupes de travail se sont réunis autour de Mme SIMZCAK du cabinet GÉNÉRACIO. L'un était composé d'habitants et l'autre de professionnels de différents horizons. Ces groupes ont permis d'évoquer différentes idées à mettre en place.



Après la restitution des travaux aux participants par le cabinet expert, un comité de pilotage a été formé avec les volontaires afin de définir un plan d'action et donc une feuille de route. Nous avons soumis notre candidature et espérons obtenir ce label qualitatif. Cela renforcera notre détermination à poursuivre nos réflexions et mettre en place les différents projets dessinés pour le confort de tous.

Nous pouvons donc remercier chacun des participants à ces échanges qui ont contribué à l'élaboration du projet.



Police de l'urbanisme

Urbanisme : un règlement souvent bafoué mais à respecter sous peine de poursuites !

Nul n'est censé l'ignorer, en particulier les professionnels du bâtiment : avant d'effectuer des travaux modifiant la façade, concernant le changement des huisseries (portes et fenêtres), l'agrandissement d'un bien ou d'autres travaux (y compris la pose de panneaux photovoltaïques ou de pompes à chaleur), vous devrez **au préalable en mairie**, déposer une **demande d'autorisation de travaux** ou un permis de construire qui sera instruit par les services de la Communauté de Communes. De plus, certains quartiers sont soumis à une réglementation relative aux abords des Monuments Historiques et l'instruction est complétée par l'Unité Départementale d'Aménagement et du Patrimoine (Architecte des Bâtiments de France). En cas de doute, vous êtes invités à contacter très en amont ce service qui pourra vous apporter des recommandations et des conseils. Ce n'est qu'après l'obtention de l'autorisation, parfois accompagnée de prescriptions à suivre obligatoirement, que vous pourrez réaliser ces travaux.

Les infractions pénales en matière d'urbanisme sont des délits et sont sanctionnées par les articles L.480-4, L.480-5 et suivants du code de l'urbanisme (démolition, remise en état, amendes...)

Mise en place de Périmètres Délimités des Abords

Depuis 1943, tout monument historique, classé ou inscrit, est protégé par l'instauration d'un périmètre de 500 mètres de rayon à l'intérieur duquel toute demande d'autorisation d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir ou d'aménager, est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). L'ABF doit alors estimer s'il y a «co-visibilité» réciproque entre le bâtiment à protéger et le lieu du projet. En cas de «co-visibilité», l'ABF émet un avis conforme auquel l'autorité compétente en matière d'urbanisme a l'obligation de se conformer. Dans le cas contraire, l'avis est dit simple et l'autorité compétente peut le reprendre à son compte ou même l'écarter. Ce périmètre des 500 mètres ne reflétant pas les réalités du terrain, la loi SRU de 2000 permet de transformer le périmètre «classique» des 500 mètres en un «Périmètre Délimité des Abords» (PDA). Favorable à cette évolution, la Municipalité a fait procéder à une étude préalable réalisée en février 2024 par le cabinet LA MANUFACTURE DU PATRIMOINE qui préconisait la création de 2 périmètres spécifiques : le 1^{er} adapté à la protection du centre ancien de la ville autour de ses bâtiments historiques ou inscrits et le 2nd comprenant le site du château de Gombervaux. Une enquête publique a permis de recueillir les remarques de tous, et après avis du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal a approuvé en décembre 2024 ces PDA. La procédure devait être bouclée en 2025.



Les infos

en +

Location de bien :

En centre-ville, si vous souhaitez louer votre bien, vous devez déposer en mairie **une demande de permis de louer**.

Un guide contenant les pièces à fournir est disponible en mairie.

Ravalement de façades :

Pour aider les propriétaires à embellir la ville, la Municipalité a mis en place une aide financière au ravalement de façade d'un montant maximum de 2 000 € (50 % des dépenses).

Un guide est disponible en mairie.

Bien commercial :

Dans le cadre du programme ACCOR, la Région Grand Est et la Communauté de Communes Commercy-Void-Vaucouleurs accordent une subvention pouvant aller jusqu'à 6 000 € (50 % d'une dépense de 12 000 €). Pour des travaux plus conséquents, le GIP Objectif Meuse, la Région Grand Est, avec le soutien de la CCI, peuvent accorder des aides ciblées.

Le CMJ

en
Photos



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le scrutin destiné à l'élection du Conseil Municipal des jeunes s'est tenu sur deux matinées à l'automne dernier offrant une nouvelle mandature pour 15 jeunes élus.

Dans un premier temps, le vendredi 27 septembre, les élèves de l'Ecole des Bords de Meuse accompagnés de leurs enseignantes ont été accueillis par Alexis COCHENER, Maire de la commune et en présence de Valérie DESISSAIRE, Directrice Générale des Services. Après un passage dans l'isoloir, ils ont mis leur bulletin dans l'urne tenue par Monsieur Claude RICHARD, Conseiller délégué. Les élections se sont poursuivies le samedi matin avec le vote des collégiens et des enfants non scolarisés à Vaucouleurs. Grayce JANIN, Séraphine KLEIN, Mina ARNOULD, Gabrielle DESISSAIRE, Eleonore COCHENER, Hugolin COCHENER, Heather POLIN, Travis POLIN, Maxence GUILLAUME, Marcelino RENAUD, Juanita RENAUD, Léa Marie CAZIN Pierre Emmanuel ROUSSEAU VAUTHEROT, Tessa ADOLPHE et Timéo SCHMIDT CONTIGNON ont été élus pour 2 ans. L'installation du nouveau CMJ a eu lieu le 4 octobre 2024 en présence du Maire et de Clotilde HOCQUART, Adjointe en charge de cette instance. Après une rapide présentation de chacun, la panoplie du jeune élu leur a été remise.



Plusieurs actions ont déjà eu lieu : travail de mémoire en partenariat avec le Souvenir Français, remise en état d'une tombe d'un soldat Mort Pour la France, opération citoyenne de nettoyage du cimetière communal, participation aux cérémonies des 1^{er} et 11 novembre, participation au Saint-Nicolas de l'EHPAD....

Ces deux années promettent d'être riches car de nombreux projets fourmillent dans la tête des jeunes élus.



Jumelage



Valcolorois et Allemands de Neidenstein, la ville jumelle de Vaucouleurs depuis bientôt 50 ans, se rencontrent alternativement en France et en Allemagne pour commémorer la paix et la fraternité.

Cette année, le rendez-vous était donné à Vaucouleurs à l'occasion du 11 novembre et c'est une délégation menée par Frank GOBERNATZ, bourgmestre de Neidenstein, qui a fait le déplacement.

Après les cérémonies, le groupe a partagé un moment convivial autour d'un bon repas, avant une découverte de Toul, notamment sa magnifique cathédrale grâce à Philippe MASSON, responsable du patrimoine à la ville de Toul.



En novembre également l'association ANV, Association Amitié Neidenstein Vaucouleurs a organisé un nouveau repas dansant qui a fait une fois de plus le plein.



L'info

en +

Une initiation à l'allemand mise en place

Marie-Jo GEOFFROY, la nouvelle présidente d'ANV propose 2 fois par mois des séances d'initiation à l'allemand dans le but d'estomper les barrières linguistiques et d'attirer de nouveaux membres. Renseignements en mairie.

La convivialité et l'entraide sont toujours présentes à chaque cours.





L' info

en +

Inauguration de la nouvelle muséographie



Juste avant la saison estivale, le musée Jeanne d'Arc, le seul de France entièrement consacré à la jeune héroïne lorraine, a ré-ouvert après la cure de jouvence dont il a bénéficié. Il a été inauguré en mai, en présence de nombreuses personnalités et c'est Marie LECASSEUR, directrice du Service Conservation et valorisation du Patrimoine et des Musées de la Meuse pour le Conseil Départemental, qui a conseillé et supervisé les travaux. Elle a guidé le public en commentant les œuvres, en particulier les nouveautés qui sont venues l'enrichir. Outre la scénographie, entièrement repensée, le musée bénéficie d'un nouvel éclairage mettant en valeur les collections. Il a été repeint et de nouveaux stores apportent une touche intimiste et protectrice. Pour l'anecdote, le financement de l'opération a été rendu possible grâce au don d'une anglaise, Mme Susan Skaratt, qui, sans doute prise de remords tardifs, a fait un legs à la ville, à condition que cet argent soit destiné au musée! 300 objets sont exposés, dont des bronzes classés, d'étonnants objets publicitaires, ou de très belles affiches de cinéma ou de théâtre.

A voir sans faute !

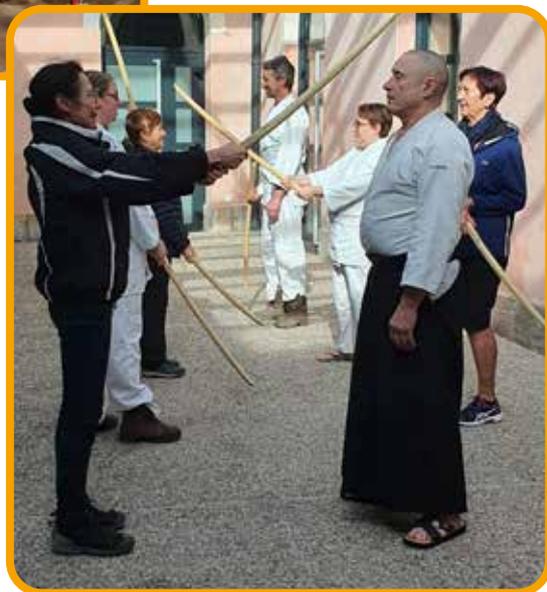
Renseignements et réservations
auprès de l'Office du Tourisme :
03 29 89 51 82

Label Ville Sportive



En avril dernier, en présence de Anne Laure ARRONDEL, présidente du CDOS de la Meuse, la commune a inauguré l'obtention du label «**Ville sportive**». Ce fut l'occasion d'organiser une journée autour de la découverte des différents sports pouvant se pratiquer dans la commune avec les associations locales.

Ce label témoigne donc du dynamisme de chacune des associations, de leurs capacités à former, à féminiser les pratiques et à engager les sportifs en compétition. Il souligne également l'offre de la commune à pratiquer le sport en association ou en pratique libre sur des équipements entretenus, de qualité et faisant l'objet d'une réelle politique d'entretien et de modernisation.



Les estivales

C'est maintenant rentré dans les habitudes des valcolorois, les vendredis (parfois samedis ou dimanches) de juin à août, c'est «animations de l'été».

Encore un programme chargé cette année rendu possible par l'investissement des associations locales de plus en plus nombreuses à participer.

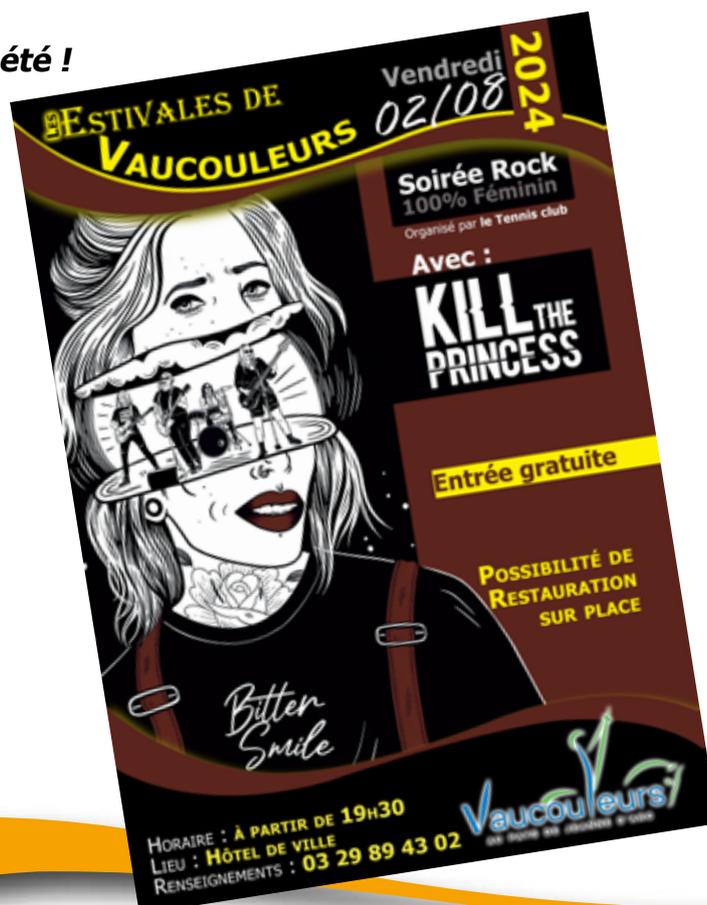
Le partage, les échanges, les rencontres, la découverte, les surprises sont des éléments essentiels pour se sentir bien dans sa ville. Nous sommes donc heureux de contribuer au bonheur de chacun à travers cette intention.

Merci aux différentes associations : *Passion évènements, Comité des fêtes, Tennis club Vaucouleurs, Studio Mil'danses, Judo club Vaucouleurs, Aïkido et Mécanique d'antan.*

Merci également aux bénévoles et élus participants.

Nous pouvons ainsi faire un appel de phare à Jean Michel LANGARD pour l'organisation du rassemblement d'anciens véhicules.

Rendez-vous cette été !



Les estivales

en
Photos





La libération

en
Photos



80^{ème} anniversaire de la Libération de la Ville

Il y a 80 ans, 3 valcolorois virent au loin les Américains arriver.

Malheureusement, c'était en réalité une colonne allemande qui se retranchait. Henry FLEURET, Raymond PIERDON furent abattus. Seul Paul LAURENT, laissé pour mort, guérira de sa blessure au visage.

Cette histoire glace encore le sang de ceux qui la lisent mais ce n'est pas si vieux que cela. Seulement 80 ans !

Malgré la joie et la fête organisée, on ne peut omettre cette partie de l'histoire qui donne un sens à cette commémoration.

Un défilé motorisé a été organisé durant cette cérémonie avec une participation de bénévoles, élus et membres du CMJ qui ont pour l'occasion, revêtus des costumes d'autrefois. Ils ont pu également distribuer drapeaux et chewing-gum, comme il y a 80 ans.

La cérémonie s'est tenue au monument aux morts puis à la stèle en l'honneur des soldats fusillés, en présence de leurs descendants.

Ensuite, un repas américain avec un concert de Jazz par la magnifique Maria OSSAGANTSIA se sont tenus à l'Espace Lyautey où les convives ont pu partager un moment de convivialité et de joie.

Une très belle exposition fut également présentée aux visiteurs sur quelques histoires de la libération.





Gombervaux

MARCHE NOCTURNE ET SOIRÉE HALLOWEEN (2^{ème} édition) du 31 octobre

Le jeudi 31 octobre l'association Gombervaux a organisé pour la deuxième fois une marche nocturne suivie d'une soirée Halloween au château, toujours **en collaboration avec Le Pied Champêtre**.



L'évènement a encore eu du succès avec plus de 200 marcheurs et une belle soirée dans la cour du château. Après 4km de marche sur un parcours éclairé par des torches et animé, les participants ont dégusté leur soupe et ont profité des animations : le spectacle Les Frissons du Château joué par Louis BAERT, concours de la plus belle citrouille sculptée, concours du plus beau déguisement, stand photo, pesée de courges, projections filmiques, ...

Les bénévoles étaient présents en nombre pour accueillir les visiteurs et les servir en boissons et collations, dans une ambiance chaleureuse.

11 Novembre

Un vibrant hommage rendu à la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois

Le 11 novembre, la population valcoloroise s'est retrouvée très nombreuse au pied du Monument aux Morts pour commémorer la signature de l'Armistice du 1^{er} conflit mondial, et rendre hommage aux 157 poilus valcolorois ayant laissé leur vie au champ d'honneur et dont les noms ont été gravés sur le Monument, il y a exactement 102 ans, puisqu'il a été inauguré en 1922. Chaque année, une délégation des associations patriotiques va quérir la flamme rallumée quelques jours plus tôt sous l'Arc de Triomphe à Paris. Elle a été ravivée le 10 au soir à Vaucouleurs. Les élèves de l'école des Bords de Meuse, le Chœur des Hommes et les musiciens de Tempo Music ont rehaussé la cérémonie. Il est aussi de tradition que des temps de recueillement aient lieu également au carré militaire du cimetière et au cimetière Israélite.



L'info

en +

Les journées du patrimoine

Les 21 et 22 septembre Vaucouleurs et le château de Gombervaux ont accueilli de nombreux passionnés de patrimoine et d'histoire.



Pour la 1^{ère} fois depuis sa restauration, la tour du Prévôt ouvrait ses portes, permettant d'apprécier la qualité du travail réalisé. **A ce titre, la ville candidate en 2025 aux « Rubans du Patrimoine » de la Fondation du Patrimoine.** Musée et lieux historiques étaient également ouverts aux visites.

A Gombervaux, artisans, artistes et bénévoles étaient nombreux pour redonner vie au château. **Le camp de reconstitution médiévale des Artisans du Passé a plongé les passants dans un autre temps.**

Différentes animations étaient proposées : visites guidées gratuites, marché artisanal, travail de la forge, chorale ambulante et même balades en charrette.

Une partition mélodique composée d'histoires, de partages, de chants et du son de l'enclume a égayé la cour.

L'info en +

L'édito du Maire

La fête du départ de Jehanne d'Arc, événement incontournable de la fin février, se tiendra les 22 et 23 février prochains. Cette fois-ci, et comme à l'accoutumée depuis 2019, cet événement se déroulera pendant tout le week-end. Nous visons à **attirer de nombreux visiteurs** pour leur présenter notre histoire, notre patrimoine et explorer la vie médiévale. En restant fidèles à l'histoire, nous nous efforcerons de nous rapprocher autant que possible des habitudes d'autrefois.

Si vous avez envie de vivre un instant exceptionnel de partage, de convivialité et de solidarité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour vous joindre à cette aventure à taille humaine. **Tout le monde pourra s'impliquer dans le domaine qui lui convient, en fonction du temps qu'il désire accorder.**

Je vous souhaite une bonne lecture de cette première édition de la Newsletter qui vous accompagnera jusqu'à la fin des préparatifs.

Vive Jehanne, Vive Vaucouleurs.

Le temps d'un week-end, la ville de Vaucouleurs retourne dans son passé et **fête le départ de Jehanne d'Arc**. C'est en effet ici qu'a débuté **son épopée héroïque** le 23 février 1429 ! (**Sire Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, octroie une escorte à Jehanne pour qu'elle puisse se rendre à Chinon et rencontrer le futur Charles VII.**) **C'est pourquoi la cité va retrouver ses habits médiévaux !**

Au Programme :

Samedi 22 Février 2025

14h-18h Foirail médiéval et animations des troupes
14-16h30 Ateliers enfants
17h Départ de la défilade
Puis à la nuit tombée Spectacle de feu
19h30 Repas médiéval **18€**
(sur réservation 03 29 89 43 02)

Visite du musée Jehanne d'Arc
Samedi : 14h-17h
Dimanche : 10h-12h & 14h-17h

Dimanche :
Ferme pédagogique

Dimanche 23 Février 2025

Dès 10h et toute la journée :
Saltimbanques, ménestrels et autres gigedouilles divertissantes, foirail médiéval, ferme pédagogique, ateliers enfants.
10h Office religieux (Eglise Saint-Laurent)
11h Défilade des délégations
11h30 Cérémonie républicaine
Hypocras offert à la menuaille.
12h Repas médiéval sous chapiteau **14€** (sur réservation 03 29 89 43 02)
15h Spectacle «Jehanne d'Arc à Vaucouleurs»
15h Foirail médiéval et animations troupes.
16h30 2nd représentation Spectacle «Jehanne d'Arc à Vaucouleurs»

Les troupes :

Machina Silente
Spectacle interactif : Deux soldats en armure actionneront une collection de machines de siège : trébuchet, bombardes, pot à feu, pierre, arquebuse ...
Spectacle de 30mn - 4 fois par jour.



Les Artisans du Passé

Démonstration du travail du cuir au moyen-âge, de la fabrication de chandelle, le travail de la cire d'abeille, de l'herboristerie, de la médecine, de la chasse et de l'archerie. Ateliers pour enfants !



L'ost du Lapin Noir

Campement médiéval avec de nombreuses activités : fabrication de hauberts, frappe de monnaie, armement, combats médiévaux, tir à l'arc, jeux d'adresse.

L'atelier du Renart Vert

Fabrication de vitraux selon des techniques médiévales.

Reconstitution de l'atelier du maître verrier avec outils et matériaux de l'époque, démonstration commentée des différentes phases de la création, fabrication et restauration d'un vitrail. Exposition de vitraux (Xe - XIVe)

Guerre & Chevalerie

Leurs animations se veulent à la fois pédagogiques et ludiques pour transmettre une partie de leurs connaissances médiévales en s'amusant et afin de passer un agréable moment ! Ateliers animés toute la journée.

Animations pour enfants !



L'Arbre de Sovenance



Une bande de hauts ménestriers du XV et XVIème siècle (3 musiciens et 2 jongleurs acrobates.)

Musique et animations médiévales et Renaissance. Leurs spectacles ne se limitent pas à la musique ; Ils engagent activement le public à travers des explications, des démonstrations et des interactions.

Cela permet de créer une ambiance conviviale et éducative, enrichissant ainsi l'expérience des participants. Ils animeront les repas médiévaux !

Celestiaes vous accueille pour un voyage musical au coeur du moyen-âge !

Ouvrez grandement vos oreilles et oyez ces fabuleuses mélodies célestes ...

Les cornemuses , tambours et cordes et autres jongleries donnent ce dynamisme tant apprécié sur les fêtes de plein air.

Cascavel

Spectacle de feu ! Samedi 22 Février à la tombée de la nuit, 3 cascadeurs professionnels vont effectuer pour votre plus grand plaisir un spectacle ...

... ENFLAMMÉ !



L'info

en +

Un spectacle innovant...

Le spectacle du Départ de Jehanne, conçu cette année par Jean-Luc Demandre, fera bénéficier le public d'une grande nouveauté.

Quelques séquences filmées auparavant seront projetées sur un écran installé devant le mur du rempart, pour montrer des aspects importants qui ne peuvent pas être présentés dans l'évocation historique. Ce sont des éléments indispensables pour remettre Jehanne dans le contexte chaotique de la guerre de Cent Ans et montrer plusieurs étapes dans son cheminement valcolorois.

Jean-Luc a fait appel à un **réalisateur professionnel**, Guillaume Klein, originaire de Meuse. Particulièrement talentueux, **il réalise des documentaires, fait des captations de concerts et de spectacles en France et à l'étranger, et travaille régulièrement avec Stéphane Bern.**

On lui doit également les superbes mappings de l'événement-spectacle « Des Flammes à la Lumière » de Connaissance de la Meuse à Verdun.



2025



Calendrier de collecte

VAUCOULEURS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
01 MER	01 SAM	01 SAM	01 MAR	01 JEU	01 DIM	01 MAR	01 VEN	01 LUN	01 MER	01 SAM	01 LUN
02 JEU	02 DIM	02 DIM	02 MER	02 VEN	02 LUN	02 MER	02 SAM	02 MAR	02 JEU	02 DIM	02 MAR
03 VEN	03 LUN	03 LUN	03 JEU	03 SAM	03 MAR	03 JEU	03 DIM	03 MER	03 VEN	03 LUN	03 MER
04 SAM	04 MAR	04 MAR	04 VEN	04 DIM	04 MER	04 VEN	04 LUN	04 JEU	04 SAM	04 MAR	04 JEU
05 DIM	05 MER	05 MER	05 SAM	05 LUN	05 JEU	05 SAM	05 MAR	05 VEN	05 DIM	05 MER	05 VEN
06 LUN	06 JEU	06 JEU	06 DIM	06 MAR	06 VEN	06 DIM	06 MER	06 SAM	06 LUN	06 JEU	06 SAM
07 MAR	07 VEN	07 VEN	07 LUN	07 MER	07 SAM	07 LUN	07 JEU	07 MAR	07 DIM	07 VEN	07 DIM
08 MER	08 SAM	08 SAM	08 MAR	08 JEU	08 DIM	08 MAR	08 VEN	08 LUN	08 MER	08 SAM	08 LUN
09 JEU	09 DIM	09 DIM	09 MER	09 VEN	09 LUN	09 MER	09 SAM	09 MAR	09 JEU	09 DIM	09 MAR
10 VEN	10 LUN	10 LUN	10 JEU	10 SAM	10 MAR	10 JEU	10 DIM	10 MER	10 VEN	10 LUN	10 MER
11 SAM	11 MAR	11 MAR	11 VEN	11 DIM	11 JEU	11 VEN	11 LUN	11 JEU	11 SAM	11 MAR	11 JEU
12 DIM	12 MER	12 MER	12 SAM	12 LUN	12 JEU	12 SAM	12 MAR	12 VEN	12 DIM	12 MER	12 VEN
13 LUN	13 JEU	13 JEU	13 DIM	13 MAR	13 VEN	13 DIM	13 MER	13 SAM	13 LUN	13 JEU	13 SAM
14 MAR	14 VEN	14 VEN	14 LUN	14 MER	14 SAM	14 LUN	14 JEU	14 MAR	14 DIM	14 VEN	14 DIM
15 MER	15 SAM	15 SAM	15 MAR	15 JEU	15 DIM	15 MAR	15 VEN	15 LUN	15 MER	15 SAM	15 LUN
16 JEU	16 DIM	16 DIM	16 MER	16 VEN	16 LUN	16 MER	16 SAM	16 MAR	16 DIM	16 VEN	16 MAR
17 VEN	17 LUN	17 LUN	17 JEU	17 SAM	17 MAR	17 JEU	17 DIM	17 MER	17 VEN	17 LUN	17 MER
18 SAM	18 MAR	18 MAR	18 VEN	18 DIM	18 JEU	18 VEN	18 LUN	18 JEU	18 SAM	18 MAR	18 JEU
19 DIM	19 MER	19 MER	19 SAM	19 LUN	19 JEU	19 SAM	19 MAR	19 VEN	19 DIM	19 MER	19 VEN
20 LUN	20 JEU	20 JEU	20 DIM	20 MAR	20 VEN	20 DIM	20 MER	20 LUN	20 JEU	20 SAM	20 SAM
21 MAR	21 VEN	21 VEN	21 LUN	21 MER	21 SAM	21 LUN	21 JEU	21 MAR	21 DIM	21 VEN	21 DIM
22 MER	22 SAM	22 SAM	22 MAR	22 JEU	22 DIM	22 MAR	22 VEN	22 LUN	22 MER	22 SAM	22 LUN
23 JEU	23 DIM	23 DIM	23 MER	23 VEN	23 LUN	23 MER	23 SAM	23 MAR	23 JEU	23 DIM	23 MAR
24 VEN	24 LUN	24 LUN	24 JEU	24 SAM	24 MAR	24 JEU	24 DIM	24 MER	24 VEN	24 LUN	24 MER
25 SAM	25 MAR	25 MAR	25 VEN	25 DIM	25 JEU	25 VEN	25 LUN	25 JEU	25 SAM	25 MAR	25 JEU
26 DIM	26 MER	26 MER	26 SAM	26 LUN	26 JEU	26 SAM	26 MAR	26 VEN	26 DIM	26 MER	26 VEN
27 LUN	27 JEU	27 JEU	27 DIM	27 MAR	27 VEN	27 DIM	27 MER	27 LUN	27 JEU	27 SAM	27 SAM
28 MAR	28 VEN	28 VEN	28 LUN	28 MER	28 SAM	28 LUN	28 JEU	28 MAR	28 DIM	28 VEN	28 DIM
29 MER	29 SAM	29 SAM	29 MAR	29 JEU	29 DIM	29 MAR	29 VEN	29 LUN	29 MER	29 SAM	29 LUN
30 JEU	30 DIM	30 DIM	30 MER	30 VEN	30 LUN	30 MER	30 SAM	30 MAR	30 JEU	30 DIM	30 MAR
31 VEN	31 LUN	31 LUN	31 JEU	31 SAM	31 MAR	31 JEU	31 DIM	31 MER	31 VEN	31 LUN	31 MER

Pensez à sortir votre bac jaune et sac de résiduel la veille au soir

